

Importance de la quarantaine

Pas seulement pour les nouveaux arrivants



■ D'après une conférence donnée par le D^r Hanna Mila, maître de conférences en élevage des carnivores, DMV, PhD, École nationale vétérinaire de Toulouse, Centre NeoCare (Néonatalogie des Carnivores, Reproduction et Élevage), lors des e-Rencontres éleveurs-vétérinaires organisées par l'Afvac en décembre dernier.

Le concept de biosécurité peut s'envisager de deux façons : il ne faut pas faire entrer de germes extérieurs potentiellement dangereux dans l'élevage (biosécurité externe) et, à l'intérieur de l'élevage, il faut empêcher le passage de germes pathogènes entre les différentes zones, en respectant les stades physiologiques des animaux (biosécurité interne).



Une quarantaine bien conduite protège la santé des chiens de l'élevage.

La quarantaine est un élément très important des mesures à prendre pour assurer la biosécurité externe mais la façon dont elle est gérée dans l'élevage peut influencer la biosécurité interne.

Une quarantaine pour les nouveaux arrivants

Pour tenir compte des durées d'incubation et d'excrétion postinfection des principales maladies en élevage, une quarantaine de 14 jours devrait concerner tout nouveau chien arrivant dans l'élevage. Pendant cette période, un examen coproscopique et un toilettage minutieux aideront à repérer la présence de parasites internes et externes.

Pendant sa quarantaine, le chien sera vermifugé et traité contre les parasites externes. S'il s'agit d'un chiot de moins de 16 semaines, le protocole vaccinal sera finalisé, en ajoutant éventuellement de nouvelles valences (comme celle relative à la toux de chenil).

Avant de sortir de la quarantaine, l'animal sera lavé pour le débarrasser d'éventuels agents pathogènes présents sur le pelage.

Une quarantaine pour les chiens qui reviennent

Une quarantaine plus courte (5 jours) devrait s'imposer aussi au retour d'une exposition, d'un salon du chiot ou d'une saillie faite à l'extérieur. Lors d'une exposition, le risque de contamination des chiens est en effet très important. Même sans contact direct avec les visiteurs, des germes peuvent être véhiculés par voie aérienne. Les salons du chiot présentent encore plus de risques sanitaires car sont réunis des animaux jeunes, mal immunisés, souvent porteurs de virus et de parasites.

Conditions de la quarantaine

Une enquête* a montré que, lorsqu'une quarantaine est mise en place, 75 % des éleveurs utilisent une pièce de leur maison et 63 % des éleveurs utilisent occasionnellement le lieu de quarantaine pour héberger des animaux malades.

Idéalement, le lieu de quarantaine doit pourtant être une pièce indépendante, distincte de l'infirmerie et située loin des animaux de

l'élevage. S'il s'agit d'un jeune chien, il est possible de le laisser en quarantaine avec un autre chien adulte de l'élevage, pour faciliter la socialisation. L'hébergement inclura un enclos dont le sol est facilement nettoyable. Si l'espace disponible est insuffisant et qu'un compromis doit être fait, mieux vaut loger le chien chez un proche.

Pendant la période de quarantaine, les gestes barrière sont très importants ! Il est par exemple nécessaire de se laver les mains avant de sortir du local de quarantaine. Changer de tenue et de chaussures est également fortement conseillé.

Le lieu de quarantaine sera nettoyé et désinfecté avant et après le passage de chaque animal.

Les conditions sanitaires des entrées et des sorties d'animaux de l'élevage, et surtout le défaut de quarantaine, ont été identifiés comme des points faibles de la biosécurité en élevage. Alors que plus de 80 % des éleveurs déclarent participer à des expositions et 11 % à des concours de travail, la moitié d'entre eux ne mettent jamais en place de quarantaine pour les animaux à leur retour*. ■

* D'après la thèse d'exercice du D^r Émilie Beltra, encadrée par l'École nationale vétérinaire de Toulouse et le centre NeoCare, disponible sur le site www.neocare.pro/elevage